



A t'on le droit de me demander de faire une lettre pour mettre la

Par **mc35**, le **14/07/2008** à **03:37**

la voiture du défon à son nom.

2tant donné que cette personne n'a pas son permis de conduire et que l'on refuse de me donner le nom u notaire ayant la succession en charge.

D'autabt que je n'ai pas été informé du décès de cette personne 'mon père'

Merci

Par **Thierry Nicolaidés**, le **15/07/2008** à **18:08**

signalez à la chambre des notaires que vous êtes héritier du défunt et que vous demandez à connaître le nom du notaire chagé de la succession .

Ou mieux : étant héritier réservataire , prenez votre propre notaire et demandez lui de se charger de la succession de votre père .

Cordialement